

LA LETTRE

DE VOTRE CONSEILLER RÉGIONAL

★ Novembre-décembre 2013



Yannick Trigrance

Conseiller régional et
Conseiller municipal



**JE VEUX
DECIDER,
JE VOTE !**

L'élection municipale
de mars 2014
est importante :

**VOUS CHOISIREZ
VOTRE MAIRE**



Pour voter aux élections
municipales de 2014,
il faut être inscrit sur
les listes électorales avant
le **31 décembre** 2013.

Inscrivez et faites inscrire
vos ami(e)s sur les listes
électorales, à la mairie.

★ île de France

GILBERT BONNEMAISON

Dans le cadre de la rénovation urbaine, la Région Ile-de-France a financé sur le centre-ville l'aménagement de la rue Gilbert Bonnemaïson.

Gilbert Bonnemaïson fut maire d'Epinaï-sur-Seine de 1967 à 1995, député de la Seine-Saint-Denis de 1981 à 1993 mais également conseiller général et conseiller régional d'Ile-de-France.

Figure historique du Parti socialiste fondé en 1971 à Epinaï par François Mitterrand au Gymnase Léo Lagrange, Gilbert Bonnemaïson a marqué l'histoire de notre ville par sa proximité, son humanisme et son souci permanent de lutter contre les inégalités.

Au-delà des appartenances politiques, cet homme de dialogue a su rassembler les habitants sans les diviser ni les opposer, et en les respectant tels qu'ils étaient.

Il fut également un précurseur de la politique en matière de prévention et de lutte contre la délinquance qui inspire aujourd'hui encore les décideurs en France mais aussi partout dans le monde, avec toujours ce souci d'associer la sanction à la réparation et à la prévention.

*Au regard de ce formidable parcours de dévouement et d'engagement au service des spinassiens, je suis profondément étonné que le nom de Gilbert Bonnemaïson soit donnée à **une simple rue enclavée dans le centre-ville** plutôt qu'à une avenue ou à un lieu emblématique de notre commune.*

Etonné aussi du moment choisi pour donner le nom de Gilbert Bonnemaïson à cette rue : une coïncidence avec les échéances de 2014 ?

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

ENVIRONNEMENT

Répartition, anticipation, recyclage : pour une meilleure rationalisation des déchets

Toujours soucieux des problématiques environnementales, nous avons récemment voté le plan régional d'élimination des déchets de chantier (PREDEC).

Ce projet établit un programme pour réduire la production de déchets de chantier, fixe des objectifs de recyclage et de valorisation et les préconisations pour les atteindre.

Cette ambition s'explique par le fait que la Région Ile-de-France est la seule Région à avoir en charge l'ensemble de la compétence de planification de la prévention et de la gestion des déchets quels que soient la

nature des déchets concernés et le type de producteur visé.

Le PREDEC vise donc à définir et coordonner l'ensemble des actions de tous les acteurs publics, privés ou professionnels du secteur, en vue d'une préservation de l'environnement et du respect des territoires.

Il constitue non seulement un instrument évolutif de programmation et d'organisation, mais aussi un outil de mobilisation, d'information, de sensibilisation et de communication à destination d'un large public.



JEUNESSE

Pour l'emploi des jeunes

La Région Île-de-France, sous l'impulsion du groupe socialiste et républicain, avait déjà manifesté son engagement en faveur de la politique de l'emploi menée par le gouvernement en créant un dispositif régional **Emplois d'avenir complémentaire**.

10 M€ ont été consacrés au financement de ce complément de rémunération et de formation au dispositif gouvernemental réservé aux collectivités et aux acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire embauchant en CDI un jeune peu ou pas qualifié, jeune issu d'une Zone Urbaine Sensible ou travailleurs handicapés de moins de 30 ans.

Grâce à ce dispositif régional, la prise en charge du salaire de ces jeunes atteint 100 % du SMIC pour les travailleurs handicapés, 95 % pour les jeunes embauchés en CDI par une association en et 55% pour les jeunes embauchés en CDI par une coopérative.

Adapter les emplois d'avenir aux réalités du terrain

Convaincu de la nécessité d'adapter ce dispositif aux besoins des différents publics cibles, les élus du groupe socialiste ont voté en faveur de la modification de plusieurs critères permettant :

- la reconduction de contrats aidés nationaux
- l'ouverture du dispositif aux Fondations reconnues d'utilité publique
- la rétroactivité du dispositif pour les associations les plus réactives qui avaient embauché des emplois d'avenir avant la mise en place du dispositif régional.



emplois d'avenir
POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

“Formations prioritaires pour l'emploi”, une priorité de la Région Île-de-France

Toujours dans une démarche de soutien aux politiques gouvernementales en faveur de l'emploi, le groupe socialiste a voté pour la mobilisation régionale dans le cadre du plan national d'urgence “Formations prioritaires pour l'Emploi”, qui vise la formation de 30 000 demandeurs d'emplois en France dès 2013.

L'objectif de ce plan est non seulement de faciliter l'accès des demandeurs d'emploi à la formation (qui reste un facteur facilitant leur retour sur le marché du travail) mais également de faire converger offres d'emploi et compétences des demandeurs.

En effet, selon Pôle Emploi – Ile-de-France, sur près de 580 000 offres d'emplois déposées en 2012, 3,8% ; soit 22 000 offres, ont été retirées faute de candidat.

Grâce à l'effort considérable réalisé par l'Etat et notre institution en faveur de la formation des demandeurs d'emploi, ce sont au total 5000 places qui seront ouvertes. ■



© Jacques PALUT - Fotolia

DES ACTIONS & DES CHIFFRES

54 permanences tenues

348 personnes reçues individuellement

441 courriers envoyés (ministères, préfecture, mairie, organismes sociaux, bailleurs sociaux, établissements scolaires...)

120 rendez-vous téléphoniques

72 réponses écrites à des courriers reçus

agenda

Séances plénières du Conseil régional

- mercredi 18, jeudi 19 et vendredi 20 décembre 2013 (séance budgétaire)

Conseil municipal d'Epainay-sur-Seine en mairie

- jeudi 19 décembre, 20h45
- jeudi 23 janvier 2014, 20h45

Conseil communautaire Plaine commune

- mardi 17 décembre 2013, 19h30
- mardi 21 janvier 2014, 19h30

Ces séances sont toutes publiques : n'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez y assister.

Je vous rejoins sur rendez-vous à ma permanence : 06 50 78 00 20
19/21 av. de la République à Epinay
yannick.trigrance@iledefrance.fr
yannicktrigrance.wordpress.com

Facebook : <http://www.facebook.com/home.php#!/trigrance.yannick>

Ne pas jeter sur la voie publique-Lettre entièrement financée avec mon indemnité déléguée



Aux côtés de M^{me} la Sous-Préfète Wills-Morel, à l'occasion d'une cérémonie officielle de commémoration : des moments toujours essentiels auxquels j'attache une importance toute particulière.



Débat sur la culture et l'identité Berbère à Epinay-sur-Seine